



Liberté • Egalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE

Direction régionale  
de l'environnement,  
de l'aménagement  
et du logement  
Hauts-de-France

Service Information  
Développement Durable  
Évaluation environnementale

Affaire suivie par :  
CRESCENCE frederic  
Tél : 03 22 82 25 75

Courriel : [ae-iddee.dreal-npdcp@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ae-iddee.dreal-npdcp@developpement-durable.gouv.fr)

Le Préfet,

à

Monsieur Frédéric Royal  
Directeur de Graftech Calais

rue des Garennes – ZI des Dunes  
62226 Calais

([jean-pierre.coppitters@graftech.com](mailto:jean-pierre.coppitters@graftech.com))

Lille, le 6 septembre 2017

Objet : Augmentation de la capacité de production d'électrodes en graphite artificiel à Calais (62) déposé par la société Graftech France SNC  
retrait du formulaire de demande d'examen au cas par cas – Article R. 122-3 (III) du code de l'environnement  
N° d'enregistrement Garance : 2017-1798

Monsieur le Directeur,

Par courrier du 4 septembre 2017 vous m'avez informé de votre volonté de retirer votre formulaire de demande d'examen au cas par cas (déposé le 1<sup>er</sup> août 2017) préalable à la réalisation d'une étude d'impact pour le projet « d'augmentation de la capacité de production de Graftech à Calais par remplacement d'équipement existants ».

Je vous informe que votre demande a été prise en compte.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur régional et par délégation,  
La responsable du pôle Autorité  
Environnementale,

Caroline CALVEZ-MAES